

COMMUNIQUÉS

Offrir un socle numérique de base à toutes les écoles primaires

BY FIDEL NAVAMUEL - MARS 3, 2021

Article mis à jour le 5 mars 2021 par Fidel Navamuel

18 Shares

f t in p e

C'est tout l'enjeu de l'appel à projets national que vient de lancer le gouvernement pour soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (cycles 2 et 3). Ce ne sont pas moins de 105 millions d'euros qui vont être mobilisés par le gouvernement pour aider les villes à équiper les écoles qui n'ont pas atteint le **socle numérique de base**.

Une opportunité à saisir. Les projets sont à déposer avant le 31 mars et ils seront étudiées par ordre d'arrivée.



Le temps presse mais des solutions existent pour accompagner les villes dans cette démarche et offrir des solutions dimensionnées aux besoins de chaque école. On va y revenir.

Table des matières

1. Socle numérique de base. De quoi parle-t-on ?
2. Que prend en charge le plan de rattrapage "socle numérique de base" ?
3. Comment être accompagné pour répondre à l'appel à projets du gouvernement ?
4. Un regroupement des grands opérateurs de l'éducatif numérique

Socle numérique de base. De quoi parle-t-on ?

Le confinement de mars dernier a montré le retard de la France dans l'équipement informatique des écoles. La crise sanitaire a aussi mis en évidence les grandes disparités qui existent d'une commune à l'autre à ce niveau.

Le plan de relance présenté par le Gouvernement en contribuant à la généralisation du numérique éducatif avec ce socle numérique de base devrait de fait réduire les inégalités scolaires et participer à la lutte contre la fracture numérique.

Toutes les études le montrent: le numérique améliore les apprentissages. De quoi parle-t-on lorsque l'on évoque un socle numérique de base ?

Le ministère de l'éducation Nationale le définit ainsi : **"Le socle numérique de base pour le 1er degré propose un référentiel des équipements dans la classe et mutualisables au sein de l'école, ainsi que les conditions d'accès aux services et aux ressources numériques dans un cadre de confiance."**



Autrement dit sont concernés le matériel (équipement informatique écoles, écrans numériques interactifs, tablettes hybrides ou de classe mobile, chariots de stockage et de recharge, outils de gestion des matériels...), sont concernés aussi les ressources numériques (plateformes numériques d'apprentissages, ou STI, qui hébergent les ressources de plusieurs éditeurs). Pour les fondamentaux, comme les mathématiques et les français, elles permettent d'individualiser les apprentissages en proposant des exercices différents suivant les résultats des élèves. Voir la récente étude d'un laboratoire du CNRS sur l'usage du **STI Tactileo**.
Dernier investissement qui peut être pris en charge par le plan de relance gouvernemental, la partie formation. On sait comment celle-ci est importante pour la réussite des projets de transformation numérique.

Que prend en charge le plan de rattrapage "socle numérique de base" ?

Dans le cadre du plan de relance l'état accompagne les communes pour mettre à niveau l'équipement numérique de leurs écoles en finançant jusqu'à 70% l'équipement numérique, les ressources à 50%. C'est un plan sans précédent, doté de plus de 100 millions d'Euros de subventions. Le dossier à déposer pour bénéficier de l'aide de l'état est d'une grande simplicité.



Comment être accompagné pour répondre à l'appel à projets du gouvernement ?

Quelle que soit la taille de la commune, il n'y a pas forcément besoin d'être un grand spécialiste pour choisir les solutions adaptées à vos écoles. Les enseignants restent bien sûr d'excellents conseillers. Par ailleurs, plusieurs grands opérateurs de l'éducatif numérique ont eu la bonne idée de constituer un groupement pour vous accompagner dans la réponse à l'appel à projets du gouvernement. Ils proposent une offre complète facile à mettre en place mais aussi des solutions sur-mesure en fonction de vos besoins. Ils ont mis en place un site, **Socle Numérique de base**, particulièrement complet sur l'appel à projets du gouvernement.

Un regroupement des grands opérateurs de l'éducatif numérique

Le groupement rassemble les offres et les spécialistes de **HP** pour les Tablettes Hybrides numériques, **Microsoft** pour l'environnement logiciel accessible et sécurisé: **Idruid** pour la gestion de la classe mobile, **Promethean** pour l'affichage interactif, **Tablett Académy** pour la mise en main de l'ensemble de la solution, **Maskott** spécialiste de la transformation numérique dans l'éducation et auteur du **STI Tactileo**.

Le volet ressources est un des éléments essentiels de ce plan. Plusieurs éditeurs dont Belin et Cabrillog proposent leurs contenus sur Tactileo. PRIMO Belin est constitué d'exercices interactifs, du CP au CM2, en Français et en Mathématiques, conformes aux programmes scolaires, modifiables et adaptables avec Tactileo. 123 Cabri est une collection de mathématiques avec des outils dédiés pour les mathématiques. Primo Belin, A23 Cabri c'est le pack essentiel et indispensable d'accompagnement de l'enseignant qui s'appuie sur l'expertise pédagogique de ces éditeurs et sur la technologie reconnue de Tactileo.

Retrouvez l'ensemble de leur offre sur www.socle-numerique-de-base.fr.

🔍 To search type and hit enter



CATEGORIES
Sélectionner une catégorie ▾

- BLOGROLL
- 🔗 BrestOutils
 - 🔗 Les Outils Collaboratifs
 - 🔗 Les Outils de veille
 - 🔗 Les Outils du Web2
 - 🔗 Les Outils Email
 - 🔗 Les Outils Google